

Conseils à l'usage de tous

PRENDRE SOIN DES ÉDIFICES ANCIENS

INSPECTER L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Les édifices anciens doivent être inspectés régulièrement

Les monuments anciens (églises, lavoirs, granges, bâtiments communaux anciens, etc.) sont des constructions plus fragiles que les bâtiments récents.

Avec le temps, les matériaux vieillissent. Ils se dégradent sous l'effet de la pluie, de l'humidité, du gel, de la neige, du vent ... et du manque d'entretien.

Attention ! Les édifices anciens sont fragiles ! En cas de doute, contactez-nous.

Pourquoi faut-il inspecter les monuments ?

Une inspection régulière permet :

- De repérer rapidement les problèmes (fissures, infiltrations, chutes de matériaux...)
- D'éviter des réparations coûteuses en intervenant à temps
- D'assurer la sécurité des usagers et des riverains
- De préserver le bâtiment sur le long terme

À quelle fréquence faut-il inspecter les monuments ?

Une visite simple une fois par mois est fortement recommandée. Elle peut être réalisée par un élu ou un agent communal, sans compétence technique particulière.

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04

<https://ingeniery.online> | <mailto:ruralite@ingeniery.fr>

- 👉 À réaliser au moins une fois par mois
- 👉 Sans compétence technique particulière

Que devez-vous regarder en priorité à l'extérieur ?



MAÇONNERIES – MURS EXTÉRIEURS

- Fissures visibles dans les murs
- Pierres ou enduits décollés, instables ou tombés au sol
 - Risque de chute et d'infiltration d'eau
- Pieds de murs propres et dégagés
- Absence de terre, végétation ou déchets au contact des murs
- des espèces plus adaptées, végétalisation non collée aux murs, en particulier côté nord (peu ensoleillé)
 - À éviter : béton, enrobé ou pavage étanche contre les murs
 - À privilégier : bande de sol perméable
- Absence de sépultures adossées aux murs (dans les cimetières)
 - Risque d'humidité et de désordres structurels
- Aucun végétal grimpant sur les murs
 - Les plantes doivent être coupées à la racine toutes les saisons, sans être arrachées
 - Attention : les racines peuvent faire tomber pierres et enduits
 - À éviter : l'installation des bacs de plante et de fleurs sur les façades
- Joints entre les pierres en bon état
- Joints non friables, non manquants
 - Alerte : joints dégradés = infiltrations d'eau
 - Jointement en ciment = risque de remontée capillaire
- Ventilation régulière des bâtiments peu utilisés

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04

<https://ingeniery.online> | <mailto:ruralite@ingeniery.fr>

TOITURES – COUVERTURES

- Tuiles ou ardoises bien en place
- Aucun élément manquant, déplacé ou tombé au sol
 - Alerte immédiate si chute de matériaux
- Absence de mousses ou de végétation sur la toiture
 - Si nécessaire, faire appel à une entreprise spécialisée

EAUX PLUVIALES

- Gouttières, chéneaux et descentes propres (nettoyage régulière)
- Pas de terre, feuilles ou végétation bloquant l'écoulement
- Absence de fissures, trous ou fuites visibles
 - Une entreprise spécialisée est recommandée au moins tous les 2 ans
- Regards et évacuations dégagés
 - Nettoyage régulier indispensable

ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

- Paratonnerre présent et en bon état (si existant)
- Vérification périodique réalisée par une entreprise spécialisée
 - À éviter : l'installation des équipements des réseaux dans les clocher et les instruments (les cameras etc.) altérants visuellement des parements et des façades des édifices

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04

<https://ingeniery.online> | <mailto:ruralite@ingeniery.fr>

BOISERIES – BOIS

- Boiseries gondolées, gonflées ou pourries
- Déformations anormales des portes, fenêtres ou panneaux en bois
- Présence de sciure au sol (poutres, boiseries, menuiseries)
- Alerte : humidité cachée ou insectes du bois

! EN CAS DE DOUTE

- Ne pas attendre : un petit désordre non traité devient vite coûteux
- Le Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines – IngénierY peut accompagner la commune pour l'analyse et les actions à mener.

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?
Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines
01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

En savoir davantage

PRENDRE SOIN DES ÉDIFICES ANCIENS

FAIRE DES PETITES RÉPARATIONS A L'EXTÉRIEUR

Certaines interventions sur les édifices anciens (travaux en hauteur, toiture, démoussage, etc.) nécessitent l'intervention de professionnels qualifiés.

👉 Mais des petites réparations toutes simples peuvent être réalisées directement par la commune, à condition de respecter quelques règles de bon sens.

🌿 VÉGÉTATION ET ABORDS

- Couper à la racine les plantes ou arbustes poussant dans les murs
- **Ne pas arracher** les végétaux (risque de chute de pierres ou d'enduits)
- Enlever régulièrement la végétation en pied de murs
- Les murs doivent rester **propres et dégagés**
- Élaguer ou supprimer les arbres et arbustes au contact des murs
- Les racines maintiennent l'humidité et fragilisent les maçonneries
- En cas de plantations près des murs :
 - Éviter les arbustes
 - Privilégier des végétaux **bas, peu envahissants et faciles d'entretien et à faible demande en irrigation**

💧 EAU – ÉVACUATIONS

- Nettoyer régulièrement les regards et puisards
 - Éviter les stagnations d'eau au pied des bâtiments
-

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04
<https://ingenierie.online> | <mailto:ruralite@ingenierie.fr>

PETITES RÉPARATIONS DE MAÇONNERIE

- Reboucher de petits trous ou réparer ponctuellement des enduits dégradés
 - ⚠️ Impératif :** utiliser de la **chaux**, jamais du ciment
 - Le ciment empêche les murs anciens de respirer et accélère leur dégradation
 - Refaire ponctuellement des joints dégradés
 - Toujours **à la chaux**
-

MENUISERIES (BOIS)

- Vérifier régulièrement l'état des portes, fenêtres et boiseries
 - Entretien possible par cirage à la **cire naturelle**
 - En cas d'insectes du bois :
 - Traitement adapté possible (type xylophène)
 - Si un remplacement est nécessaire :
 - Nouvelles menuiseries **en bois uniquement**
 - Conserver si possible les ferrures anciennes
 - Respecter le caractère et l'époque du bâtiment
- ✗ Les menuiseries en PVC sont à proscrire dans les bâtiments anciens**
-

❗ À RETENIR

- Ces actions simples permettent de **ralentir fortement la dégradation** des édifices
- En cas de doute, avant toute intervention plus importante, **demander conseil**

Vous avez remarqué une dégradation importante ? Vous avez d'autres questions ?
Contactez les chargés de mission du Patrimoine rural des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines
01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr